

Les femmes à la RATP

19,8%

de femmes sur l'effectif global de la RATP en 2009

Alors que la dernière étude de la Dares souligne la persistance d'inégalités entre les hommes et les femmes dans la vie parentale (voir rubrique Focus p.7), il n'est pas inintéressant d'observer l'évolution de la place des femmes dans l'effectif RATP. Un effectif qui reste très largement masculin même si, à pas comptés, les "agentes" RATP voient leur poids dans l'entreprise progresser.

La compilation des rapports sur la situation comparée des femmes et des hommes diffusés par la RATP permet de dresser un tableau de l'évolution de la féminisation sur de longues périodes. L'entreprise compte au 31 décembre 2009, 8995 femmes, soit 19,8 % de l'effectif total. En 1977, le taux de féminisation s'élevait à 14,6%, si bien qu'en une trentaine d'années, la part des femmes dans l'effectif a gagné près de 5 points.

Une forte concentration

La féminisation constitue donc une tendance lourde mais il faut toutefois signaler la lenteur manifeste de la progression. Si on assiste à un essor de l'emploi féminin à la RATP dans le sillage de l'afflux de femmes sur le marché du travail, on est loin de la croissance spectaculaire du taux d'activité des femmes enregistré au niveau national ; taux d'activité qui a crû de près de 24 points passant de 60% à 84% entre ces deux périodes (cf Focus).

Pour autant, la présence des femmes dans les différents secteurs de l'entreprise est loin d'être homogène. Certains départements se distinguent avec des taux de féminisation supérieurs à ceux de la moyenne RATP. C'est le cas des départements des services communs et de l'exploitation du réseau ferré (MES, RER). Les femmes sont même plus nombreuses que les hommes à JUR (65%), MES (54%)

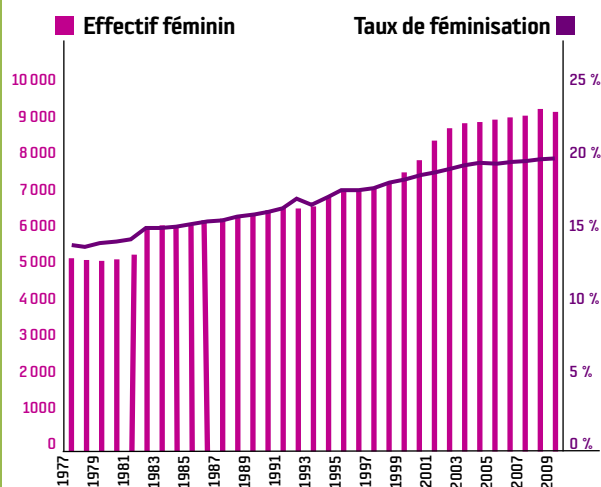
et CGF (52%). Hommes et femmes sont à parité à GIS (50%). A l'opposé, BUS (9%) et SEC (7,1%) laissent très peu de place aux femmes. Les femmes sont quasiment absentes de certains secteurs de maintenance, notamment celui du matériel roulant (MRB : 3% MRF : 5%).

Inquiétude pour l'avenir

Par ailleurs, la croissance du travail féminin a été inégale selon les catégories professionnelles. Faible chez les opérateurs (le taux de féminisation de cette catégorie a été augmenté de + 3,5 points en trente ans), la féminisation a été plus importante chez les agents de maîtrise (+ 7,4 points) et surtout chez les cadres (+ 14,3 points). Un de ces aspects positifs de cette évolution est donc la progression des femmes dans les emplois les plus qualifiés qui demeurent ainsi les plus féminisés : 29,8% des cadres et 23,3% des agents de maîtrise sont des femmes contre 17,8% des opérateurs en 2009. Si les femmes à la RATP ont bénéficié d'avancées incontestables en matière d'accès à l'emploi. Il est à craindre qu'avec le coup d'arrêt de la croissance des effectifs, la féminisation marque le pas. La faiblesse de la politique de recrutement à la RATP joue un rôle non négligeable dans ce phénomène. On peut légitimement se demander ce que l'avenir nous réserve dans ce domaine, sachant que les métiers fortement féminisés font l'objet d'une politique de recrutement régressive (tertiaire notamment), alors même que les offres d'emploi "d'appel" de Régie (machinistes, sécurité, maintenance...) sont des métiers pour lesquels les femmes montrent peu d'appétence.

[Laurent Larnicq]

Evolution de l'effectif féminin et du taux de féminisation à la RATP



Le calcul des effectifs, à partir de 1999, intègre les salariés en contrat de qualification et les étudiants de recherche. Les salariés à temps partiel sont pris en compte au même titre que les agents à temps complet (pas de proratisation).

Taux de féminisation par département

